



Puteaux, 08 janvier 2018

La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des industries chimiques (CPNE) a adopté **le calendrier 2018 et 2019 des jurys paritaires nationaux CQP** :

- mercredi 4 avril 2018
- mardi 3 juillet 2018
- mardi 2 octobre 2018
- mardi 18 décembre 2018
  
- mercredi 3 avril 2019
- mercredi 3 juillet 2019
- mercredi 2 octobre 2019
- mercredi 18 décembre 2019

Les dossiers des candidats pour le jury doivent être adressés selon la procédure **e-Certif** : logiciel de traitement administratif des demandes d'inscription au jury des CQP et des CQPI.

Une fois l'évaluation des compétences réalisées et la saisie du résultat de l'évaluation (en intégrant les commentaires) par les évaluateurs dans e-Certif, l'entreprise pourra inscrire un candidat à un jury paritaire national **au plus tard** : 3 semaines avant la date du jury.

Pour plus de détail, consultez : **le mode d'emploi e-Certif**, téléchargeable sur le site de l'Observatoire des Industries Chimiques :

**[www.jetravailledanslachimie.fr](http://www.jetravailledanslachimie.fr)**